

réunion du comité d'établissement

Par jo47, le 16/05/2012 à 18:28

bonjour,

La présidente d'un CE peut elle désigner un membre d'une association non élu membre CE, à la représenter lors d'une réunion? merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **16/05/2012** à **20:10**

Bonjour,

Normalement, l'employeur peut se faire représenter par une autre personne munie d'un pouvoir et se faire assister par deux collaborateurs...